

# Cycle de vie, attitude et comportement en matière d'épargne-retraite : Le cas des travailleurs québécois âgés de 24 à 44 ans

Gilles Bernier, Jean-Mathieu Fallu et Nabil Khoury

Volume 88, numéro 4, décembre 2012

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1023798ar>  
DOI : <https://doi.org/10.7202/1023798ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

HEC Montréal

ISSN

0001-771X (imprimé)  
1710-3991 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Bernier, G., Fallu, J.-M. & Khoury, N. (2012). Cycle de vie, attitude et comportement en matière d'épargne-retraite : Le cas des travailleurs québécois âgés de 24 à 44 ans. *L'Actualité économique*, 88(4), 459–478. <https://doi.org/10.7202/1023798ar>

Résumé de l'article

Cette étude présente une analyse approfondie des résultats du sondage de Question Retraite de 2011 auprès d'un échantillon de 1605 Québécois âgés de 24 à 44 ans afin de connaître leur comportement et leur attitude envers la planification de la retraite. La méthodologie se base sur une analyse de regroupements (*cluster analysis*) afin d'établir une segmentation du profil et des comportements des participants à l'enquête selon certaines variables. Dans l'ensemble, les résultats de l'étude sont conformes avec la logique de l'hypothèse de l'évolution de l'épargne sur le cycle de vie. Il s'ensuit qu'environ 40 % des travailleurs de ce groupe d'âge risquent de devenir dépendants des régimes publics de rente pour leurs revenus à la retraite.

## CYCLE DE VIE, ATTITUDE ET COMPORTEMENT EN MATIÈRE D'ÉPARGNE-RETRAITE : LE CAS DES TRAVAILLEURS QUÉBÉCOIS ÂGÉS DE 24 À 44 ANS\*

Gilles BERNIER

*Professeur et titulaire de la Chaire d'assurance et de services financiers*

*L'Industrielle Alliance*

*Faculté des sciences de l'administration*

*Université Laval*

*gilles.bernier@fas.ulaval.ca*

Jean-Mathieu FALLU

*Doctorant en marketing*

*HEC Montréal*

Nabil KHOURY

*Professeur émérite*

*Université Laval*

**RÉSUMÉ** – Cette étude présente une analyse approfondie des résultats du sondage de Question Retraite de 2011 auprès d'un échantillon de 1605 Québécois âgés de 24 à 44 ans afin de connaître leur comportement et leur attitude envers la planification de la retraite. La méthodologie se base sur une analyse de regroupements (*cluster analysis*) afin d'établir une segmentation du profil et des comportements des participants à l'enquête selon certaines variables. Dans l'ensemble, les résultats de l'étude sont conformes avec la logique de *l'hypothèse de l'évolution de l'épargne sur le cycle de vie*. Il s'ensuit qu'environ 40 % des travailleurs de ce groupe d'âge risquent de devenir dépendants des régimes publics de rente pour leurs revenus à la retraite.

**ABSTRACT** – This study presents an in-depth analysis of the results of the 2011 survey conducted by Question Retraite in order to assess the behaviour and attitude of a sample of 1605 Quebec workers in the 24-44 age group in regard to retirement planning. The

---

\* Les auteurs sont redevables à l'Autorité des marchés financiers pour le financement de cette étude et à l'organisme Question Retraite pour avoir mis les données de l'enquête à la disposition du titulaire de la Chaire d'assurance et de services financiers L'Industrielle-Alliance de l'Université Laval à titre de membre régulier du regroupement.

methodology applies the *cluster analysis* approach to subdivide the respondents' profile and behavior using a number of variables. Overall, the results of the study support the main prediction of the *Life-cycle hypothesis of saving*. They show that about 40% of that age group of workers could likely become dependent on the public retirement programs for their retirement income.

## INTRODUCTION

Le système de retraite du Québec est constitué, tout comme celui du Canada, de régimes publics (soit le Régime des rentes du Québec (RRQ), la Pension de la Sécurité de la vieillesse (PSV) et le Supplément de revenu garanti (SRG)) auxquels s'ajoutent les régimes complémentaires de retraite offerts par les employeurs, les régimes individuels ou collectifs d'épargne-retraite (REER) et l'épargne privée (Ouellet, Bégin et Plamondon, 2010). La plus récente évaluation de ce système par rapport à ceux des pays de l'OCDE, publiée en 2012 par la Régie des rentes du Québec, montre que le risque de pauvreté chez les personnes âgées de 65 ans et plus est nettement plus faible au Québec, grâce au revenu de base garanti par les programmes d'assistance universels comme la PSV et le SRG. De plus, cette comparaison fait ressortir que le taux de remplacement du revenu des retraités québécois dont la rente de retraite est calculée sur la base d'un faible revenu gagné durant leur vie active est supérieur au taux moyen observé ailleurs dans le monde. Par contre, dans le cas des Québécois qui avaient des revenus moyens ou élevés durant leur vie active, le taux de remplacement du revenu à la retraite diminue avec l'augmentation du salaire et devient inférieur au taux moyen que l'on retrouve dans les autres pays. Cette analyse comparative montre, qu'au Québec comme ailleurs, une grande proportion de travailleurs pourrait se retrouver, une fois à la retraite, avec un faible taux de remplacement du revenu, surtout ceux et celles qui avaient des revenus d'emploi moyens ou élevés (Régie des rentes du Québec, 2012 : 54).

Ce constat illustre la nécessité d'élargir la couverture offerte par les régimes complémentaires et l'importance de promouvoir l'épargne individuelle auprès des travailleurs surtout que selon Ouellet, Bégin et Plamondon (2010), 38 % de la population active au Québec ne bénéficie d'aucune couverture financière pour la retraite alors que dans le cas de 17 % additionnels, cette couverture est insuffisante. À cet égard, l'analyse des sources de revenu des Québécois âgés de 65 ans et plus effectuée par Langis (2004) fait ressortir que le futur revenu de ces personnes proviendra davantage de sources autonomes et beaucoup moins de sources gouvernementales. Cette préoccupation n'est cependant pas unique au Québec ni aux jeunes travailleurs; elle touche plusieurs pays (OECD, 2012) et affecte l'offre et la demande de travail des personnes âgées (Uppal, 2010).

---

1. Question Retraite est un organisme de référence créé en 2003 à l'initiative de la Régie des rentes du Québec dans le but de sensibiliser les Québécois, principalement ceux âgés entre 25 et 45 ans, à l'importance de commencer tôt à épargner en vue de la retraite. Cet organisme à but non lucratif compte 20 partenaires issus du monde gouvernemental, syndical, patronal, financier, associatif et de l'enseignement. Cf. [www.questionretraite.com](http://www.questionretraite.com)

Cette préoccupation évidente envers les défis que pose la sécurité financière des Québécois à la retraite a incité l'organisme Question Retraite<sup>1</sup> à mener des sondages afin de comprendre pourquoi certains groupes de travailleurs ne possèdent pas de régimes complémentaires de retraite et de connaître la disposition des jeunes travailleurs à planifier leur retraite (Bernier *et al.*, 2007).

Notre étude présente une analyse approfondie des résultats du sondage de Question Retraite de 2011 dans le but de vérifier certaines hypothèses relatives à la couverture financière des jeunes travailleurs québécois en vue de la retraite. Afin d'organiser l'analyse, la section suivante présente les fondements théorique et empirique de la recherche. Les données de l'étude proviennent des résultats de l'enquête précitée et sont décrites, en même temps que la méthodologie utilisée pour la collecte et l'analyse, à la deuxième section. À la troisième section, on trouve les résultats d'une analyse multivariée de regroupements selon le profil et les comportements des personnes en matière d'épargne-retraite. La quatrième section présente les résultats d'un modèle de régression logistique des variables classifiant les personnes dans les principaux regroupements. La dernière section tire les conclusions de l'étude.

## 1. FONDEMENTS THÉORIQUE ET EMPIRIQUE DE L'ÉTUDE

L'hypothèse de l'évolution de l'épargne sur le cycle de vie (*Life-Cycle Hypothesis of Saving*, cf. Modigliani et Brumberg, 1954, 1980, et Modigliani et Ando, 1963) explique la répartition temporelle du revenu entre épargne et consommation pour un individu ou pour la société en général. Cette hypothèse établit une relation directe entre les dépenses de consommation et la richesse espérée (revenu du travail et épargne accumulée) sur l'ensemble du cycle de vie d'une personne, de l'enfance à la mort; il s'agit pour elle de partager son revenu entre les dépenses de consommation et l'épargne. Typiquement, le revenu des individus est faible durant les premières années de leur vie active, il augmente ensuite et atteint son maximum à l'approche de la retraite pour diminuer à un niveau inférieur au cours des dernières années de vie. Les individus planifient le lissage de leurs dépenses sur leur horizon de vie afin de maintenir constante l'utilité marginale de leur consommation (Browning et Crossley, 2001).

Cette hypothèse repose sur les postulats suivants : 1- Les individus ont un comportement rationnel et planifient sur un horizon déterminé; 2- Les individus ne possèdent pas de richesse initiale au début de leur vie et ne désirent pas léguer d'héritage; 3- Les préférences des individus peuvent être représentées par une fonction d'utilité homothétique<sup>2</sup>. Ce postulat permet à l'individu de planifier sa consommation future en fonction de son âge et de ses préférences sans égard aux changements proportionnels et égaux des plans d'allocation de sa consommation dans le temps. 4- Les individus gardent constante l'utilité marginale de leur consommation sur toute la durée de leur vie.

---

2. Une fonction des préférences est homothétique si l'indifférence entre X et Y implique une indifférence entre les plans  $kX$  et  $kY$  pour tout  $k > 0$ .

Selon cette hypothèse, les personnes les plus susceptibles d'épargner pour la retraite sont celles dont le revenu durant leur vie active est de loin supérieur à la rente de retraite de base garantie par l'État (pension de vieillesse, RRQ et supplément de revenu garanti). Pour ces individus, la perte d'utilité associée au sacrifice d'un dollar de consommation durant la vie active qui serait reporté à la retraite, est inférieure au gain d'utilité de ce dollar dépensé à la retraite. Ils accumuleront donc l'épargne pour leur retraite jusqu'à ce que l'utilité marginale du dernier dollar de consommation sacrifié durant la vie active soit égale à celle du dollar qui sera dépensé à la retraite. Par la même logique, les personnes à faible revenu seront moins motivées d'épargner durant leur vie active étant donné que la rente de retraite garantie par l'État leur suffit pour maintenir le même niveau de vie qu'avant la retraite. Pour ce groupe d'individus, la perte d'utilité découlant du sacrifice d'un dollar de consommation durant leur vie active est supérieure au gain d'utilité de ce dollar dépensé à la retraite.

Du point de vue économique, l'attitude envers l'épargne, décrite précédemment, engendre des différences marquées dans l'accumulation de richesse auprès des ménages, ce qui pourrait avoir des conséquences significatives quant à la suffisance des ressources financières personnelles pour la retraite. Cette préoccupation à la fois d'intérêt public et académique a suscité diverses recherches empiriques dans un certain nombre de pays visant à vérifier si les individus épargnent suffisamment pour leur retraite.

Banks *et al.* (2010) étudient la corrélation entre l'accumulation de la richesse par les ménages anglais et leur niveau d'éducation. Ils trouvent qu'en moyenne, le niveau de richesse accumulé est à son plus haut chez les ménages dont le chef de famille possède un niveau élevé d'éducation (1<sup>er</sup> cycle universitaire ou plus). Cette richesse se compose principalement de divers comptes d'épargne-retraite, d'une résidence familiale ainsi que d'un portefeuille de valeurs mobilières dont le niveau de risque est plus élevé que celui des portefeuilles des ménages dont le chef de famille possède un niveau d'éducation inférieur au 1<sup>er</sup> cycle universitaire ou de ceux dont le chef de famille ne possède aucun niveau d'éducation formelle ni de compétence vocationnelle. En général, les individus de ce groupe, âgés entre 55 et 64 ans, peuvent compter sur des ressources financières adéquates pour leur retraite. La richesse accumulée est moins élevée chez les ménages ayant un niveau d'éducation moyen (diplôme technique) et se compose principalement d'une résidence familiale et d'un portefeuille de valeurs mobilières moins risqué que celui du sous-groupe précédent. La résidence familiale représente alors 45 % de la richesse accumulée des individus de ce groupe âgés entre 55 et 64 ans, ce qui rend problématique la suffisance des ressources financières à la retraite pour environ 25 % de ceux-ci. Le niveau de richesse accumulé tombe à son plus bas chez les ménages à faible niveau d'éducation et se compose alors principalement de titres financiers très liquides et à faible risque. Ces ressources financières sont généralement insuffisantes pour leur permettre d'atteindre le niveau de revenu minimum à la retraite. Les auteurs trouvent aussi que les prédictions de l'hypothèse

de l'évolution de l'épargne personnelle sur le cycle de vie se vérifient clairement auprès du groupe des ménages ayant un niveau élevé d'éducation et un peu moins auprès des ménages ayant un niveau d'éducation moyen, mais ne se vérifient pas du tout auprès du troisième groupe. Dans un autre rapport, Banks *et al.* (2005) trouvent que les ressources financières de 7,7 % des individus ayant entre 50 ans et l'âge officiel de la retraite en Angleterre sont insuffisantes pour leur permettre d'atteindre le niveau de revenu minimum de ce pays.

À partir de données provenant de la *Health and Retirement Study*, Scholz *et al.* (2006) étudient le niveau de préparation à la retraite des ménages aux États-Unis. Les auteurs formulent un modèle stochastique basé sur l'hypothèse de l'évolution de l'épargne sur le cycle de vie. Ils trouvent qu'un peu moins de 20 % des ménages américains ne possèdent pas le niveau de richesse nécessaire pour la retraite. Par ailleurs, dans une étude canadienne, Phipps et Woolley (2008) examinent l'influence des variables associées au cycle de vie sur l'épargne des ménages canadiens. Ils rapportent une relation négative entre la probabilité de bâtir un REER ainsi que le niveau de ce REER d'une part et le fait que le chef de famille soit de sexe féminin d'autre part.

Loayza *et al.* (2000) analysent les données de la Banque mondiale concernant 150 pays, entre 1965 et 1994, et calculent les écarts entre les taux d'épargne de ces divers pays. Leur analyse porte entre autres sur le taux d'épargne privée de 69 pays et montre que ce taux diminue deux fois plus vite chez les individus âgés de 65 ans et plus par rapport à ceux dont l'âge est inférieur à 19 ans, ce qui est conforme aux prédictions de l'hypothèse de l'évolution de l'épargne sur le cycle de vie. Leurs résultats montrent aussi que le taux d'épargne privé, quoique stable d'une année à l'autre, augmente à long terme avec l'augmentation du niveau et du taux de croissance du revenu réel *per capita* ainsi qu'avec le taux d'augmentation de l'inflation, mais diminue sous l'effet de la libéralisation du secteur financier laquelle est associée à un relâchement du crédit et une augmentation de la liquidité.

Hondroyiannis (2006) étudie l'épargne privée sur la période 1961-1998 dans 13 pays européens. Ses résultats contredisent ceux de Loayza *et al.* (2000) à l'effet qu'une augmentation du ratio des 0-19 ans et des 65 ans et plus par rapport à la population âgée entre 20 et 65 ans a un effet positif plutôt que négatif sur l'épargne privée. L'auteur attribue ce résultat à la situation financière précaire des systèmes européens de sécurité sociale, laquelle pousse les individus à accroître leur épargne afin de suppléer aux prestations insuffisantes de la sécurité sociale à la retraite. Par ailleurs, Hondroyiannis rapporte un impact positif de la croissance du revenu réel disponible et du taux d'inflation sur le taux d'épargne privée et un impact négatif du relâchement du crédit associé à la libéralisation du secteur financier. Ces derniers résultats sont conformes à ceux de Loayza *et al.* (2000). Au Canada, le ratio d'épargne sur le revenu des ménages calculé à partir des statistiques du revenu national a crû de 1970 à 1983 pour ensuite baisser jusqu'en 2005 et se stabiliser par la suite (Gagnon *et al.*, 2012). La chute du taux d'épargne des ménages coïncide avec le décloisonnement des institutions financières à charte provinciale

amorcé par le gouvernement du Québec en 1983. Par la suite, des changements d'ordre financier, démographique et économique<sup>3</sup> ont pu influencer l'attitude des épargnants durant cette période.

En 2011, Question Retraite a mené sa propre enquête auprès des Québécois âgés de 24 à 44 ans pour savoir comment ils se préparaient à la retraite. Dans la prochaine section, nous analysons les résultats de cette enquête.

## 2. DONNÉES ET MÉTHODOLOGIE DE L'ÉTUDE

Une méthode d'enquête par questionnaire a été privilégiée afin de faire la collecte des données auprès des répondants. L'instrument de mesure a été construit de manière à générer de l'information descriptive sur divers aspects dont : le taux de détention de différents produits d'épargne, l'attitude des répondants à l'égard de l'épargne et des dettes, incluant les raisons pour lesquelles les gens cotisent à un régime enregistré d'épargne-retraite (REER) ou un compte d'épargne libre d'impôt (CELI); l'âge auquel ces derniers planifient prendre leur retraite, leur perception face à divers aspects financiers rattachés à la prise de la retraite; et leur connaissance du niveau d'épargne requis à la retraite de même que leur propension ou non à consulter en matière de planification financière de la retraite.

Des entrevues personnelles ont été réalisées par téléphone en juin 2011. Afin de faciliter la tâche des participants à l'enquête téléphonique, la formulation des questions dans le questionnaire a utilisé des échelles de mesure qualitatives (catégories nominales et ordonnancement) et des échelles à intervalles de type Likert. Par conséquent, bien que l'on dispose d'information sur le comportement des personnes, ce qui était visé par l'enquête (ex. : cotiser à un REER, avoir des dettes de consommation), il n'est pas possible de quantifier les montants de cotisation et de dettes.

La population cible de l'enquête correspond aux travailleurs québécois âgés entre 24 et 44 ans. Un échantillon de 1605 personnes a été sélectionné dans cette population à partir d'une méthode aléatoire stratifiée. Le plan d'échantillonnage établi préalablement à la collecte de données définit trois strates et quatre quotas. Les strates correspondent à la région métropolitaine de recensement (RMR) de Montréal ( $n = 765$ ), la RMR de Québec ( $n = 156$ ) et le reste du Québec ( $n = 684$ ). Les quotas ont été définis selon l'âge des participants à l'enquête, soit les travailleurs québécois (es) âgés entre 24 à 29 ans ( $n = 400$ ), âgés entre 30 à 34 ans ( $n = 401$ ), âgés entre 35 à 39 ans ( $n = 402$ ) et âgés entre 40 à 44 ans ( $n = 402$ ). Le taux de réponse de l'enquête est de 59 %. Sa marge d'erreur maximale est de plus ou moins 2,7 %, 19 fois sur 20.

---

3. Les changements financiers couvrent entre autres les modifications des plans des régimes de retraite privés et publics, les changements introduits dans la fiscalité ainsi que les nouvelles opportunités offertes par les marchés financiers. Les changements démographiques touchent principalement l'accroissement de la longévité de vie des personnes durant cette période, alors que les changements économiques se réfèrent à l'évolution de la richesse actuelle et anticipée des ménages sous l'influence des cycles économiques.

Comme on le verra plus loin, les variables du revenu personnel et du niveau d'éducation ont une influence significative sur les comportements d'épargne-retraite (Banks, Crawford et Tetlow, 2010). Il importe donc d'établir dans quelle mesure la distribution de ces variables dans l'échantillon est représentative de leur distribution dans la population étudiée. La variable de revenu est définie comme le revenu personnel annuel brut (avant impôts et déductions) de la personne. La catégorie inférieure de la distribution des revenus est établie à 40 000 \$ annuellement afin d'une part de tenir compte qu'il s'agit du revenu brut et d'autre part, que l'enquête cible la population active en emploi (travailleurs québécois). On observe au tableau 1 que 38 % des personnes interrogées ont un niveau d'éducation équivalent ou inférieur au secondaire (42 % dans la population), 28 % ont un diplôme d'étude postsecondaire inférieur au baccalauréat universitaire (29 % dans la population), et que 34 % ont un niveau d'éducation universitaire (29 % dans la population)<sup>4</sup>. Parmi les personnes interrogées, 47 % ont un revenu personnel inférieur à 40 000 \$ (47 % dans la population), 29 % ont un revenu personnel si situant entre 40 000 et 60 000 \$ (30 % dans la population), alors que 24 % ont un revenu supérieur à 60 000 \$ (24 % dans la population)<sup>5</sup>. L'ensemble de ces comparaisons montre que les quotas de revenu et d'éducation de l'échantillon sont représentatifs de ceux de la population ciblée par l'enquête.

Comme le montre le tableau 1, le revenu personnel augmente de façon linéaire à mesure que le niveau d'éducation augmente. Les personnes dont le niveau d'éducation est inférieur au collégial sont proportionnellement plus nombreuses à disposer d'un revenu personnel inférieur à 40 000 \$ annuellement (65 %). Comparativement, les personnes dont le niveau d'éducation est universitaire sont proportionnellement plus nombreuses à disposer d'un revenu personnel supérieur à 60 000 \$ annuellement (40 %). Cette relation est positive, statistiquement significative ( $p < 0,001$ ).

---

4. Les données pour la population correspondent au plus haut degré de scolarité atteint pour les Québécois âgés de 25 à 44 ans. Voir : Institut de la statistique du Québec, Population de 25 ans et plus, selon le plus haut degré de scolarité atteint, le sexe et le groupe d'âge, Québec, 2006, Québec, [En ligne], [http://www.stat.gouv.qc.ca/donstat/societe/education/etat\\_scolr/tab1\\_niv\\_sco\\_2006.htm](http://www.stat.gouv.qc.ca/donstat/societe/education/etat_scolr/tab1_niv_sco_2006.htm), consulté le 3 décembre 2011.

5. Ces données représentent les revenus des Québécois âgés de 25 à 44 ans après déduction des catégories de revenu inférieures à 20 000\$ afin de tenir compte uniquement des personnes en emploi. Les données proviennent de : Institut de la statistique du Québec, Distribution selon la tranche de revenu, revenu du marché, caractéristiques des particuliers de 16 ans et plus, Québec, [En ligne], [http://www.stat.gouv.qc.ca/donstat/societe/famls\\_mengs\\_niv\\_vie/revenus\\_depense/revenus/mod4\\_p\\_1\\_3\\_1\\_2008.htm](http://www.stat.gouv.qc.ca/donstat/societe/famls_mengs_niv_vie/revenus_depense/revenus/mod4_p_1_3_1_2008.htm), consulté le 3 décembre 2011.



TABLEAU 1

DESCRIPTION DE L'ÉCHANTILLON POUR LES CARACTÉRISTIQUES REVENU PERSONNEL, NIVEAU D'ÉDUCATION ET ÂGE DES PARTICIPANTS

		NIVEAU D'ÉDUCATION						Total selon le groupe d'âge		Total de l'échantillon
		Aucun/ Secon- daire/ DEP (A)		Collégial/ Certificat (B)		Universitaire (C)				
Âge	Revenu personnel	N	%	N	%	N	%	N par niveau de revenu	% par niveau de revenu	% par niveau de revenu
25-29 ans	- 40 K	126	75,4 <sup>AC</sup>	76	72,4 <sup>BC</sup>	42	36,2	244	62,9	15,8
	40 K à 60 K	26	15,6	19	18,1	57	49,1 <sup>ABC</sup>	102	26,3	6,6
	+ 60 K	15	9,0	10	9,5	17	14,7	42	10,8	2,7
% âge		<b>167</b>	<b>43,0</b>	<b>105</b>	<b>27,0</b>	<b>116</b>	<b>29,9</b>	<b>388</b>	<b>100,0</b>	<b>25,1</b>
30-39 ans	- 40 K	154	58,6 <sup>ABC</sup>	93	41,3 <sup>BC</sup>	67	23,1	314	40,4	20,3
	40 K à 60 K	69	26,2	88	39,1 <sup>AB</sup>	96	33,1	253	32,5	16,4
	+ 60 K	40	15,2	44	19,6	127	43,8 <sup>ABC</sup>	211	27,1	13,6
% âge		<b>263</b>	<b>33,8</b>	<b>225</b>	<b>22,9</b>	<b>290</b>	<b>37,3</b>	<b>778</b>	<b>100,0</b>	<b>50,3</b>
40-44 ans	- 40 K	97	63,0 <sup>ABC</sup>	45	42,5 <sup>BC</sup>	24	19,8	166	43,6	10,7
	40 K à 60 K	37	24,0	38	35,8	28	23,1	103	27,0	6,7
	+ 60 K	20	13,0	23	21,7	69	57,0 <sup>ABC</sup>	112	29,4	7,2
% âge		<b>154</b>	<b>40,4</b>	<b>106</b>	<b>27,8</b>	<b>121</b>	<b>31,8</b>	<b>381</b>	<b>100,0</b>	<b>24,6</b>
Total selon le revenu		N	%	N	%	N	%	N	% Total	
	- 40 K	377	64,6 <sup>ABC</sup>	214	49,1 <sup>BC</sup>	133	25,2	724	46,8	
	40 K à 60 K	132	22,6	145	33,3 <sup>AB</sup>	181	35,4 <sup>AC</sup>	458	29,6	
	+ 60 K	75	12,8	77	17,7	213	40,4 <sup>ABC</sup>	365	23,6	
	<b>Grand total</b>	<b>584</b>	<b>37,7</b>	<b>436</b>	<b>28,2</b>	<b>527</b>	<b>34,1</b>	<b>1547*</b>		

NOTE : Colonne A = Niveau d'éducation professionnel ou moins; B = Certificat universitaire ou collégial; C = Diplôme universitaire. En exposant (AB), (AC), (BC) et (ABC) indiquent que les différences entre les pourcentages des colonnes respectives sont statistiquement significatives au seuil de 5 % ou moins.

\* La différence entre le nombre de participants total au tableau 1 ( $n = 1547$ ) et le nombre de participants total à l'enquête ( $n = 1605$ ) provient d'observations manquantes pour la variable de revenu personnel. Cinquante-huit participants ont préféré ne pas fournir l'information sur leur revenu personnel.

### 3. LES COMPORTEMENTS DES TRAVAILLEURS EN MATIÈRE D'ÉPARGNE-RETRAITE : ANALYSE DE REGROUPEMENTS

#### 3.1 Construction des regroupements

Une analyse de regroupements (*cluster analysis*) a été réalisée afin d'établir une segmentation du profil et des comportements des participants à l'enquête en matière d'épargne à la retraite. L'analyse a été conduite à partir de variables de comportements mesurées dans l'enquête. Ces variables sont le fait de cotiser à un REER (Non/Oui), de détenir un régime d'épargne-retraite avec l'employeur (Non/Oui), d'avoir une hypothèque (Non/Oui), d'avoir des dettes de consommation (Non/Oui) et l'âge prévu pour la retraite (Moins de 65 ans/65 ans/Plus de 65 ans).

L'analyse de regroupement est utile dans le présent contexte de recherche parce qu'elle permet d'identifier des segments de répondants qui, en matière de comportements d'épargne-retraite, sont homogènes entre eux et différents entre les segments (Everitt *et al.*, 2011). L'analyse de regroupements a utilisé la technique d'analyse *two-step* qui est appropriée lorsque les variables servant à la définition des regroupements sont non métriques (non quantitatives). La technique *two-step* produit dans un premier temps un arbre de préregroupements des répondants, à l'intérieur duquel, en seconde étape, les répondants sont agglomérés hiérarchiquement et successivement dans les regroupements finaux (Zhang, Ramakrishnon et Livny, 1997). L'algorithme d'agglomération minimise de manière probabiliste la distance entre les répondants à l'intérieur des regroupements (voisin le plus près). La mesure de distance utilisée est la minimisation du log de vraisemblance résultant de l'agglomération du répondant au regroupement.

L'analyse produit cinq regroupements interprétables<sup>6</sup> qui sont présentés au tableau 2. On observe au tableau, dans la colonne décrivant le groupe 1, que ce regroupement contient des répondants ne détenant pas de REER, n'ayant pas, en majorité, de régime de retraite avec leur employeur ni d'hypothèque, non plus de dettes de consommation et qui prévoient prendre leur retraite à 65 ou moins. Par ailleurs, on observe toujours au tableau 1 que ce regroupement contient 12 % des répondants à l'enquête. L'étude des colonnes au tableau montre les différences entre les différents regroupements formés par l'analyse en matière de comportements d'épargne-retraite.

Une autre façon d'interpréter les résultats consiste à les regarder à partir des variables de segmentation utilisées dans l'analyse. Comme on peut le voir au graphique 1, l'ensemble des répondants distribués dans les regroupements 1 et 4 ne détiennent pas de REER, contrairement aux répondants des regroupements 2 et 3, alors que cette proportion est de 91 % pour les répondants classifiés dans le cinquième regroupement. Le graphique présente les résultats pour toutes les variables utilisées dans l'analyse.

---

6. Un groupe des personnes non catégorisables (sans groupe au tableau 2) se distingue des autres regroupements du fait qu'il incorpore uniquement des personnes prévoyant prendre leur retraite après l'âge de 65 ans. L'analyse ne permet pas, en revanche, de les catégoriser dans les autres regroupements lorsqu'on considère simultanément toutes les autres variables de segmentation.

TABLEAU 2

RÉSULTATS DE L'ANALYSE DE REGROUPEMENT<sup>1</sup>

Variables de segmentation		GROUPES						
		Sans groupe	1	2	3	4	5	Total
		%	%	%	%	%	%	%
REER	Non	51,9	100,0	0,0	0,0	100,0	8,6	<b>40,3</b>
	Oui	48,1	0,0	100,0	100,0	0,0	91,4	<b>59,7</b>
Régime employeur	Non	29,8	53,4	0,0	0,0	49,5	100,0	<b>41,5</b>
	Oui	70,2	46,6	100,0	100,0	50,5	0,0	<b>58,5</b>
Hypothèque	Non	51,9	70,9	38,5	25,2	63,2	37,7	<b>45,7</b>
	Oui	48,1	29,1	61,5	74,8	36,8	62,3	<b>54,3</b>
Dettes de consommation	Non	68,3	100,0	100,0	0,0	0,0	42,9	<b>38,3</b>
	Oui	31,7	0,0	0,0	100,0	100,0	57,1	<b>61,7</b>
Âge prévoit prendre la retraite	Avant 65	0,0	47,1	73,2	66,5	45,3	40,5	<b>53,9</b>
	65	0,0	52,9	26,8	33,5	40,0	33,4	<b>36,5</b>
	Après 65	100,0	0,0	0,0	0,0	14,7	26,1	<b>9,5</b>
	<i>N</i>	<b>104</b>	<b>189</b>	<b>239</b>	<b>349</b>	<b>380</b>	<b>326</b>	<b>1 587</b>
	<i>%</i>	<b>6</b>	<b>12</b>	<b>15</b>	<b>22</b>	<b>24</b>	<b>21</b>	<b>100</b>

NOTE : Les différences entre les groupes sont statistiquement significatives au seuil de 0,001.

Enfin, bien que ces variables n'aient pas été utilisées pour former les groupes dans l'analyse de regroupement, il est pertinent de décrire la distribution du revenu et de l'éducation dans les regroupements étudiés. Le tableau 3 présente la distribution de ces variables pour tous les regroupements. On y observe que les répondants ayant les revenus les plus élevés sont distribués majoritairement dans les regroupements 2 et 3, alors que les répondants ayant les revenus les moins élevés sont classifiés dans les regroupements 1, 5, et principalement le regroupement 4.

Nous passons maintenant à un examen plus détaillé des regroupements en analysant les groupes en rapport avec d'autres variables de l'enquête. L'analyse de regroupements à partir des données de l'enquête a permis d'extraire des groupes clairement différenciés en matière de comportements d'épargne-retraite. Il importe maintenant de décrire plus précisément le profil de ces groupes et d'étudier leurs perceptions et leurs attitudes envers l'épargne-retraite.

## GRAPHIQUE 1

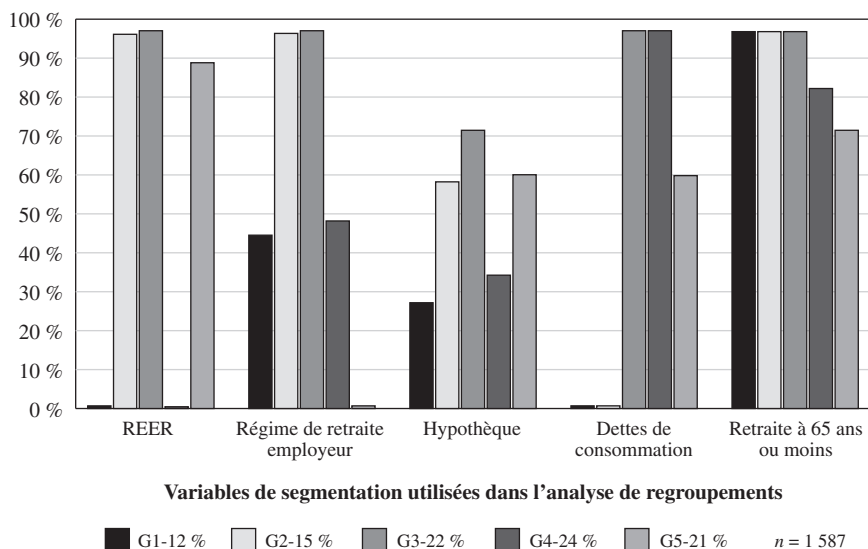
PROPORTIONS DE RÉPONDANTS DANS LES REGROUPEMENTS  
SELON LES VARIABLES DE L'ANALYSE

TABLEAU 3

DISTRIBUTION DU REVENU PERSONNEL ET DU NIVEAU D'ÉDUCATION  
DANS LES REGROUPEMENTS<sup>1</sup>

		GROUPES						
		Sans groupe	1	2	3	4	5	Total
		%	%	%	%	%	%	%
Revenu personnel	- 40 K	50,0	77,3	20,3	20,9	66,9	48,9	<b>46,4</b>
	40 K à 60 K	27,5	17,1	42,3	36,4	23,7	29,2	<b>29,8</b>
	+ 60 K	22,5	5,6	37,5	42,7	9,5	21,9	<b>23,9</b>
Éducation	Secondaire	35,0	56,1	18,8	25,0	51,3	39,1	<b>37,6</b>
	Collégial	25,2	24,3	28,0	30,7	27,6	29,5	<b>28,2</b>
	Université	39,8	19,6	53,1	44,3	21,1	31,4	<b>34,2</b>

NOTE : Les différences entre les groupes sont statistiquement significatives au seuil de 0,001.

### 3.2 Description détaillée des regroupements

#### 3.2.1 Le premier regroupement (12 % de la population active âgée de 24 à 44 ans)<sup>7</sup>

Ce regroupement est composé de 77 % de travailleurs dont le revenu individuel annuel est inférieur à 40 000 \$, de 17 % dont le revenu se situe entre 40 000 et 60 000 \$ et de 6 % dont le revenu est supérieur à 60 000 \$. En ce qui concerne le niveau d'éducation, 56 % ont atteint un niveau d'éducation égal ou inférieur au diplôme d'études secondaire, 24 % ont un diplôme d'études postsecondaire inférieur au baccalauréat universitaire et 20 % ont un niveau d'éducation universitaire. Enfin, aucun membre de ce groupe ne prévoit prendre la retraite après l'âge de 65 ans, alors que 47 % prévoient prendre leur retraite avant l'âge de 65 ans et 53 % à l'âge de 65 ans.

Les comportements d'épargne-retraite et d'endettement distinguent ce regroupement des autres. Les membres de ce regroupement n'ont majoritairement pas de REER et environ la moitié (47 %) d'entre eux dispose d'un régime de retraite avec leur employeur. Conformément à la logique de l'hypothèse de l'évolution de l'épargne sur le cycle de vie, un peu plus de la moitié des membres de ce regroupement perçoivent ne pas consacrer suffisamment d'argent à l'épargne et considèrent qu'épargner pour la retraite constitue un fardeau financier important. En effet, avec un revenu inférieur à 40 000 \$, les travailleurs sont moins motivés de planifier le lissage de leurs dépenses de consommation étant donné que les régimes publics de retraite leur permettent de remplacer une assez bonne partie de leur revenu d'avant la retraite. Les individus de ce regroupement n'ont pas, en majorité, d'hypothèque (71 %) et disent ne pas avoir de dettes de consommation.

C'est dans ce regroupement que l'on trouve la plus forte proportion de personnes qui ne ressentent pas le besoin d'épargner maintenant pour la retraite et la seconde proportion la plus importante de personnes incapables d'estimer leurs besoins financiers à la retraite. C'est également dans ce regroupement qu'on observe la plus faible proportion de personnes ayant consulté un expert en planification financière de la retraite et la plus faible proportion ayant des connaissances en matière de finance et de placement. Par contre, environ la moitié de ce groupe se dit intéressée par le sujet des finances personnelles.

#### 3.2.2 Le deuxième regroupement (15 % de la population active âgée de 24-44 ans)

Ce regroupement comprend 20 % de travailleurs dont le revenu individuel annuel est inférieur à 40 000 \$, de 42 % dont le revenu se situe entre 40 000 et 60 000 \$ et de 38 % dont le revenu est supérieur à 60 000 \$. Dans ce regroupement, 19 % des travailleurs ont exclusivement un diplôme égal ou inférieur au diplôme d'études

---

7. Cette proportion doit être considérée à l'intérieur de la marge d'erreur maximale de l'étude qui est de +/- 2,7 points de pourcentage, 19 fois sur 20. Cette remarque s'applique à tous les regroupements subséquents.

secondaire, 28 % ont un diplôme d'études postsecondaire inférieur au baccalauréat universitaire et 53 % ont un diplôme universitaire. Aucun membre de ce groupe ne prévoit prendre la retraite après l'âge de 65 ans. Ils prévoient majoritairement (73 %) prendre la retraite avant 65 ans.

Dans ce second regroupement, la totalité des travailleurs cotisent à un REER, ont un régime de retraite avec leur employeur et n'ont pas de dettes de consommation. C'est dans ce regroupement qu'on rencontre la plus forte proportion de personnes cotisant à un CELI et qui considèrent très majoritairement que l'épargne en vue de la retraite ne constitue pas un fardeau important. Plus des trois quarts des personnes de ce regroupement perçoivent consacrer suffisamment d'argent à l'épargne, ce qui laisse croire qu'ils visent le lissage de leur consommation sur le cycle de vie, comme l'enseigne l'hypothèse de l'évolution de l'épargne. Les membres de ce regroupement ont, en majorité, une hypothèque (62 %) et disent ne pas avoir de dettes de consommation.

C'est aussi dans ce regroupement que l'on trouve la plus forte proportion de travailleurs qui ressentent le besoin d'épargner maintenant pour la retraite et la plus forte proportion qui se disent capable d'estimer les besoins financiers à la retraite. Un peu plus de la moitié des membres de ce regroupement ont déjà consulté un expert en planification financière de la retraite et souhaitent en connaître davantage sur les questions de finances personnelles. La presque totalité des répondants de ce regroupement sont optimistes à l'égard de leur situation financière à la retraite et la majorité d'entre eux affirme posséder des connaissances en matière de finance et de placement. De plus, les trois-quarts de ces personnes disent aussi que l'évocation des avantages à court terme du REER ou du CELI incite à l'épargne.

### 3.2.3 *Le troisième regroupement (22 % de la population active âgée de 24 à 44 ans)*

Ce regroupement est composé de 21 % de travailleurs dont le revenu individuel annuel est inférieur à 40 000 \$, de 36 % dont le revenu se situe entre 40 000 et 60 000 \$ et de 43 % dont le revenu est supérieur à 60 000 \$. Vingt-cinq pourcent des membres de ce regroupement possèdent uniquement un diplôme égal ou inférieur au diplôme d'études secondaire, 31 % ont un diplôme d'études postsecondaire inférieur au baccalauréat universitaire et 44 % ont un diplôme universitaire. Les membres de ce regroupement prévoient majoritairement (67 %) prendre la retraite avant 65 ans, 34 % à 65 ans et aucun ne prévoit la prendre après cet âge.

Dans ce troisième regroupement, la totalité des travailleurs cotise à un REER et à un régime de retraite avec leur employeur. Ils ont, en revanche, des dettes de consommation, ce qui les distingue des membres du regroupement précédent. C'est dans ce regroupement qu'on rencontre la plus forte proportion de travailleurs cotisant à un REER ainsi que la seconde plus forte proportion qui considère très majoritairement que l'épargne en vue de la retraite ne constitue pas un fardeau important. Ceci laisse croire que les membres de ce regroupement planifient le

lissage de leurs dépenses de consommation sur leur vie active à l'instar des membres du groupe précédent. C'est aussi dans ce regroupement qu'on observe la plus forte proportion de personnes ayant une hypothèque et disant être endettées. La moitié des membres de ce regroupement perçoit consacrer suffisamment d'argent à l'épargne.

Tout comme le deuxième regroupement, une presque aussi forte proportion des membres de celui-ci ressent le besoin d'épargner maintenant pour la retraite et se dit capable d'estimer les besoins financiers à la retraite. Un peu plus de la moitié des membres de ce regroupement affirment avoir des connaissances en matière de finance et de placement et disent avoir consulté un expert en planification financière, alors que la grande majorité se dit optimiste envers sa situation financière à la retraite. C'est également dans ce regroupement qu'on observe la seconde proportion la plus importante de personnes prêtes à dire que le fait de présenter les avantages à court terme du REER ou du CELI incite à l'épargne.

### 3.2.4 *Le quatrième regroupement (24 % de la population active âgée de 24 à 44 ans)*

Ce regroupement comprend 67 % de travailleurs dont le revenu individuel annuel est inférieur à 40 000 \$, 24 % dont le revenu se situe entre 40 000 et 60 000 \$ et de 10 % dont le revenu est supérieur à 60 000 \$. Un peu plus de la moitié (51 %) ont exclusivement un diplôme égal ou inférieur au diplôme d'études secondaire, 28 % ont un diplôme d'études postsecondaire inférieur au baccalauréat universitaire et 21 % ont un diplôme universitaire. Une petite proportion des membres de ce regroupement prévoit prendre la retraite après l'âge de 65 ans (15 %), alors que la majorité prévoit prendre la retraite avant l'âge de 65 ans (45 %) ou à l'âge de 65 ans (40 %).

Les membres de ce regroupement n'ont pas de REER mais la moitié cotise à un régime de retraite avec l'employeur. De même, un fort pourcentage d'entre eux n'a pas de CELI, la majorité n'a pas d'hypothèque (63 %) et tous affirment avoir des dettes de consommation. Pour la moitié de ces individus, l'épargne en vue de la retraite constitue un fardeau financier important, ce qui ne les motive pas, selon la logique de l'hypothèse de l'évolution de l'épargne, à planifier le lissage de leurs dépenses de consommation sur les années de leur vie. Comme on s'y attend, selon la logique de l'hypothèse de l'évolution de l'épargne, c'est dans ce regroupement qu'on trouve la plus forte proportion de personnes percevant ne pas consacrer suffisamment d'argent à l'épargne.

C'est dans ce regroupement qu'on rencontre la seconde plus forte proportion de personnes qui ne ressentent pas le besoin d'épargner maintenant pour la retraite et la proportion la plus importante de personnes incapables d'estimer leurs besoins financiers à la retraite. Environ un quart des membres de ce regroupement ont déjà consulté un expert en planification financière, alors que la moitié ne souhaite pas en connaître davantage en matière de finances personnelles. Près des trois-quarts des membres de ce regroupement ne sont pas optimistes à l'égard de leur situation

financière à la retraite. Enfin, un peu plus de 40 % de ceux-ci sont d'avis que l'évocation des avantages à court terme du REER ou du CELI incite à l'épargne. Tout comme la moitié des travailleurs du premier regroupement, ceux-ci seront dépendants des régimes publics de rente pour maintenir leur même niveau de vie à la retraite.

### 3.2.5 *Le cinquième regroupement (21 % de la population active âgée de 24 à 44 ans)*

Ce regroupement comprend 49 % de travailleurs dont le revenu individuel annuel est inférieur à 40 000 \$, 29 % dont le revenu se situe entre 40 000 et 60 000 \$ et de 22 % dont le revenu est supérieur à 60 000 \$. La moitié possède exclusivement un diplôme égal ou inférieur au diplôme d'études secondaires, 29 % ont un diplôme d'études postsecondaires inférieur au baccalauréat universitaire et 22 % ont un diplôme universitaire. Les membres de ce regroupement prévoient majoritairement (74 %) prendre la retraite à 65 ans ou avant, alors que 26 % prévoit la prendre après cet âge, ce qui représente la plus grande proportion parmi tous les regroupements.

Ce regroupement comprend exclusivement des travailleurs qui n'ont pas de régime de retraite avec leur employeur. En revanche, ils ont très majoritairement un REER (91 %) et sont les plus nombreux, après ceux du deuxième regroupement, à cotiser à un CELI. Près de 60 % de ces individus croient que l'épargne en vue de la retraite ne constitue pas un fardeau financier important, mais près de la moitié ont l'impression de ne pas consacrer suffisamment d'argent à l'épargne. Les membres de ce regroupement ont majoritairement une hypothèque (62 %), tandis qu'un peu plus de la moitié ont des dettes de consommation (57 %).

C'est dans ce regroupement qu'on rencontre la troisième plus faible proportion de personnes qui ne ressentent pas le besoin d'épargner maintenant pour la retraite. De même, on y retrouve la troisième plus faible proportion de personnes incapables d'estimer leurs besoins financiers à la retraite. Environ 60 % des membres de ce regroupement ont déjà consulté un expert en planification financière, alors que plus de la moitié disent avoir des connaissances en matière de finance et de placement. Aussi, un peu plus des deux tiers des membres de ce regroupement se disent optimistes à l'égard de leur situation financière à la retraite. Enfin, c'est dans ce regroupement que l'on retrouve la troisième plus forte proportion de personnes pour qui l'évocation des avantages à court terme du REER ou du CELI incite à l'épargne.

## 4. MODÈLE DE RÉGRESSION LOGISTIQUE DES VARIABLES CLASSIFIANT LES PERSONNES DANS LES REGROUPEMENTS 2 ET 4

Une analyse utilisant le modèle de régression logistique a été réalisée à partir des groupes identifiés par l'analyse de regroupements. L'examen cherche à identifier, dans un contexte de modélisation linéaire, les variables ayant le plus d'influence sur le potentiel d'appartenance des personnes à l'un ou l'autre des regroupements, ainsi qu'à mesurer l'effet relatif de ces variables. L'analyse porte sur le second



et le quatrième regroupement<sup>8</sup>. Ces regroupements ont été choisis parce qu'ils sont bien distincts, et qu'ils incluent des personnes situées aux extrémités d'un continuum pour les dimensions d'épargne et de dettes de consommation. Ainsi, le second regroupement inclut des personnes qui épargnent et qui n'ont pas de dettes de consommation alors que le quatrième regroupement inclut des individus qui n'épargnent pas individuellement et qui ont des dettes de consommation. La variable dépendante du modèle logistique est l'appartenance à l'un ou l'autre des deux groupes. Le groupe de référence est le second regroupement, ce qui signifie que les résultats des analyses indiquent l'influence des variables explicatives (indépendantes) sur la probabilité qu'une personne appartienne au quatrième regroupement comparativement au second regroupement. Le choix des variables repose sur les résultats des analyses réalisées précédemment sur les regroupements à l'aide d'une analyse descriptive ayant utilisé le test d'indépendance du khi-carré.

#### 4.1 *Qualité de l'ajustement du modèle aux données et impact des variables explicatives à l'ajustement du modèle*

L'analyse montre que le modèle est bien ajusté aux données. La différence entre le modèle le moins performant qui établit un niveau de base comparatif (constante seule) avec le modèle incorporant les variables explicatives (le modèle de recherche) est forte et statistiquement significatives ( $p < 0,001$ )<sup>9</sup>. De même, la valeur du  $R^2$  de Nagelkerke du modèle de recherche est élevée ( $R^2 = 68 \%$ )<sup>10</sup>, ce qui permet de conclure que le modèle est adéquat et qu'il est performant dans la récupération et la minimisation de la variance associée au modèle de base (Menard, 2002).

Le tableau 4 présente l'influence de chacune des variables explicatives. On observe, à partir des valeurs de différence de vraisemblance et de la statistique de Wald (Menard, 2002), que les variables ayant le plus d'influence sur la prédiction de l'appartenance des personnes au quatrième regroupement sont la perception par la personne de son niveau d'endettement, le fait de ne pas ressentir le besoin d'épargner maintenant pour la retraite car c'est encore loin, avoir un revenu brut personnel inférieur à 40 000 \$ annuellement et la perception de consacrer suffisamment d'argent à l'épargne.

---

8. Une analyse de régression logistique multinomiale permettant de comparer simultanément les cinq regroupements de personnes identifiés aurait pu être utilisée. En revanche, cette analyse a le désavantage de complexifier de manière importante l'interprétation des résultats dans la mesure où elle produit 140 coefficients de régression à analyser, sans pour autant ajouter de l'information aux conclusions portant sur les variables ayant le plus d'influence dans la prédiction de l'appartenance d'une personne à un segment de travailleurs n'adoptant pas de comportements individuels en matière d'épargne-retraite.

9. L'analyse de la qualité de l'ajustement du modèle a été effectuée en utilisant la valeur de vraisemblance (-2LL) et repose sur un test de différence de la statistique khi-carré pour le modèle de base (incorporant uniquement la constante) ainsi que pour le modèle de recherche.

10. Il s'agit d'un indice d'ajustement pouvant être interprété comme le  $R^2$  de la régression linéaire (OLS). Il est calculé comme la moyenne géométrique élevée au carré du rapport entre 1) la vraisemblance du modèle de base avec 2) la vraisemblance du modèle de recherche. Ce rapport est ensuite ajusté à partir de la valeur maximale de la vraisemblance pour l'une des variables du modèle de recherche de manière à ce que la valeur du  $R^2$  puisse à son maximum atteindre la valeur de 1.

TABLEAU 4

RÉSULTATS DE L'ANALYSE DE RÉGRESSION LOGISTIQUE

Variables explicatives <sup>1</sup>	$\chi^2$ de différence de vraisemblance <sup>2</sup>	$B^3$	ES	Wald <sup>4</sup>	Exp (B) <sup>5</sup>
Perception du niveau d'endettement (max = 4)	43,3	1,20	0,20	37,2***	3,30
Ne ressent pas le besoin d'épargner maintenant pour la retraite, car c'est encore loin (max = 4)	31,2	0,87	0,17	26,6***	2,38
Revenu individuel : Moins de 40K <sup>a</sup>	30,5	1,87	0,40	22,1***	6,49
Revenu individuel : de 40K à 60K		0,53	0,38	1,93	1,70
Perception de consacrer suffisamment d'argent à l'épargne : Non <sup>b</sup>	29,0	1,48	0,28	27,5***	4,38
Le fait de présenter les avantages à court terme d'un REER ou CELI incite à épargner : Non <sup>c</sup>	21,6	1,38	0,31	19,8***	3,97
Scolarité : Aucun/Secondaire/DEP <sup>d</sup>	16,3	1,27	0,33	14,4***	3,55
Scolarité : Collégial/Certificat		0,31	0,34	0,88	1,37
Intérêt à la planification financière de la retraite (max = 4)	10,9	0,60	0,19	10,3**	1,83
Consacre suffisamment d'argent au remboursement des dettes : Non <sup>c</sup>	6,15	1,22	0,52	5,38*	3,37
Connaissance en matière de finance et de placements (max = 4)	5,39	-0,44	0,19	5,26*	0,64
A déjà consulté quelqu'un afin de recevoir des conseils sur la planification financière à la retraite : Non <sup>f</sup>	4,55	0,59	0,28	4,56*	1,81
Optimisme face à la retraite (max = 4)	2,67	-0,29	0,18	2,61	0,75

**Qualité de l'ajustement du modèle :**  $\chi^2_{(13)} = 396, p < 0,001$

**R<sup>2</sup> Nagelkerke :** 0,68

NOTE : \*\*\* =  $p < .001$ , \*\* =  $p < .01$ , \* =  $p < .05$

1. Les catégories de référence pour les variables explicatives catégoriques sont les suivantes : <sup>a</sup>Plus de 60K; <sup>b</sup>Oui; <sup>c</sup>Oui; <sup>d</sup>Universitaire; <sup>e</sup>Oui; <sup>f</sup>Oui

2. La différence de vraisemblance vérifie la différence dans la vraisemblance d'un modèle incorporant la variable avec un modèle n'incorporant pas la variable. Une valeur plus élevée indique une taille d'effet plus élevée.

3. Coefficients de régression logistique.

4. Statistique de Wald : vérifie que la contribution de la variable au modèle statistique est différente de 0.

5. Le ratio de potentialité (*Odds ratio*) décrit la taille de l'effet relatif des variables et permet d'interpréter leur impact dans l'accroissement ou la réduction du potentiel d'une personne d'appartenir au regroupement 4, relativement au regroupement 2. Le ratio de potentialité est plus directement interprétable que les coefficients de régression logistique. Par exemple, lorsque la perception du niveau d'endettement est augmentée de 1, une personne a en moyenne et contrôlant pour les autres variables du modèle, 3,3 fois plus de chance d'appartenir au regroupement 4, qu'au regroupement 2.

#### 4.2 *Qualité de la classification réalisée par le modèle de régression logistique*

Le modèle de régression logistique fait une très bonne classification des personnes dans leur regroupement respectif. On observe au tableau 5 que les variables du modèle permettent de classer correctement 90 % des personnes dans le regroupement 4 et 79 % des personnes dans le regroupement 2, ce qui dans l'absolu, correspond à une classification excellente (Menard, 2002). La comparaison de la classification réalisée à partir du modèle, avec une classification réalisée par un modèle incorporant uniquement la constante (sans variables explicatives, ce qui correspond à l'optimum de classification au hasard) et qui classe toutes les personnes dans le regroupement 4, montre que la classification réalisée par le modèle est clairement supérieure à une classification qui reposerait uniquement sur le hasard. Ainsi, bien que le choix du nombre des regroupements identifiés à la section 4 repose sur le jugement du chercheur, plutôt que sur des critères statistiques, l'analyse de régression logistique laquelle repose sur un modèle d'estimation, a montré que les groupes identifiés dans l'analyse de regroupement étaient correctement prédits et récupérés à partir des variables de l'enquête.

TABLEAU 5

CLASSIFICATION PAR LE MODÈLE DE RÉGRESSION LOGISTIQUE

Classification du modèle de base (constante uniquement)				Classification du modèle de recherche			
Observé	Prédit			Observé	Prédit		
	2	4	% correct		2	4	% correct
2	0	239	0,0 %	2	171	46	78,8 %
4	0	380	100,0 %	4	38	322	89,4 %
% global	0,0 %	100,0 %	61,4 %	% global	36,2 %	63,8 %	85,4 %

#### CONCLUSION

Cette étude traite du comportement et de l'attitude des travailleurs québécois âgés de 24 à 44 ans envers la planification de leur retraite. L'analyse montre qu'environ 60 % de cette population planifient leur épargne-retraite. Ces travailleurs, qui font partie des second, troisième et cinquième regroupements identifiés précédemment, épargnent personnellement pour leur retraite au-delà de leur participation au régime de retraite de l'employeur, ce qui supporte l'hypothèse qu'ils planifient le lissage de leurs dépenses de consommation sur les années de leur vie. Ils ont majoritairement un niveau d'éducation collégial ou supérieur et ont généralement un revenu personnel entre 40 000 \$ et 60 000 \$, le plus souvent supérieur à 60 000 \$. Ces

travailleurs sont également portés à épargner tout en étant attentifs à leur endettement ainsi qu'à leurs besoins financiers futurs et considèrent généralement avoir des connaissances en matière d'épargne-retraite.

Par ailleurs, environ 40 % des travailleurs âgés de 24 à 44 ans ne semblent pas planifier leur épargne-retraite. Ces travailleurs qui font partie des premier et quatrième regroupements ne sont pas portés à épargner et ce, sans égard au type d'instrument mis à leur disposition. Ils ont majoritairement un niveau d'éducation secondaire, ont un revenu personnel inférieur à 40 000 \$, ne ressentent pas le besoin d'épargner à court terme, ont de la difficulté à prévoir leurs besoins financiers futurs ce qui porte à croire qu'ils ne planifient pas le lissage de leurs dépenses de consommation sur les années de leur vie. De plus, ils ne considèrent pas avoir de connaissances en matière d'épargne-retraite. Enfin, ils prévoient prendre la retraite à l'âge de 65 ans ou avant.

Dans l'ensemble, les constatations précédentes sont conformes avec la logique de l'hypothèse de l'évolution de l'épargne sur le cycle de vie. Il s'ensuit qu'environ 40 % des travailleurs âgés de 24 à 44 ans risquent de devenir dépendants des régimes publics de rente pour leurs revenus à la retraite. De plus, notre analyse suggère qu'un fort pourcentage de ce groupe pourrait choisir de se retirer du nouveau régime volontaire d'épargne-retraite avec prélèvement à la source annoncé en mars 2011 par le gouvernement du Québec.

## RÉFÉRENCES

- BANKS J., C. EMMERSON, Z. OLDFIELD et G. TETLOW (2005), « Prepared for Retirement? The Adequacy and Distribution of Retirement Resources in England », The Institute for Fiscal Studies, Working paper N° 67.
- BANKS J., R. CRAWFORD et G. TETLOW (2010), « What Does the Distribution of Wealth Tell us about Future Retirement Resources? » Department of Work and Pensions, Research Report N° 665.
- BERNIER, G., J-M. FALLU, N. KHOURY et M. SAVOR (2008), « Diagnostic des PME québécoises qui n'offrent pas de régimes de retraite à leurs employés », *Journal of Small Business and Entrepreneurship*, 21(3) : 337-354.
- BROWNING, M. et T.F. CROSSLEY (2001), « The Life-cycle Model of Consumption and Saving », *Journal of Economic Perspectives*, 15(3) : 3-22.
- EVERITT, B. S., S. LANDEAU, M. LEESE et D. STAHL (2011), *Cluster Analysis*, 5<sup>e</sup> ed, Chichester, West Sussex, U.K. : Wiley.
- FORTIN, P. (2011), « La classe moyenne doit accroître son épargne », *L'Actualité* (section économie), décembre : 62.
- GAGNON, J-M., D. GAGNON et N. KHOURY (2012), « Savings in Canada: A Balance Sheet Approach », Working paper, Université Laval, Faculté des Sciences de l'Administration.
- GAWRONSKI, B. et B. K. PAYNE (éds) (2010), *Handbook of Implicit Social Cognition: Measurement, Theory, and Applications*, New York: Guilford Press.

- HONDROYANNIS, G. (2006), « Private Saving Determinants in European Countries: A Panel Cointegration Approach », *The Social Science Journal*, 43 : 553-569.
- LANGIS, G. (2004), « Les sources de revenus », chapitre 5 publié dans *Vie des générations et personnes âgées : aujourd'hui et demain*, vol. 1, Institut de la statistique du Québec, p. 227-282.
- LOAYZA, N., K. SCHMIDT-HEBBEL et L. SERVEN (2000) « What Drives Private Saving Across the World? », *The Review of Economics and Statistics*, 82(2) : 165-181.
- MENARD, S. (2002), *Applied Logistic Regression Analysis*, 2<sup>nd</sup> Ed, Thousand Oaks, CA: Sage.
- MODIGLIANI, F. et A. ANDO (1963), « The Life Cycle Hypothesis of Saving: Aggregate Implications and Tests », *American Economic Review*, 53 : 55-84.
- MODIGLIANI, F. et R. BRUMBERG (1954), « Utility Analysis and the Consumption Function: An Interpretation of Cross-section Data », in K.K. KURIHARA (éd.), *Post-Keynesian Economics*, New Brunswick, NJ, Rutgers University Press, p. 388-436.
- MODIGLIANI, F. et R. BRUMBERG (1980), « Utility Analysis and Aggregate Consumption Function », in A. ABEL (éd.), *The Collected Papers of Franco Modigliani*, Vol. 12, Cambridge, Mass, MIT Press, p. 388-436.
- OECD (2012), *OECD Pensions Outlook*, 5 pages.
- OUELLET, G., P. BÉGIN et P. PLAMONDON (2010), « Portrait du marché de la retraite au Québec », *Régie des rentes du Québec*, Québec, 78 pages.
- PHIPPS, S. et F. WOOLLEY (2008), « Control over Money and the Savings Decisions of Canadian Households », *The Journal of Socio-Economics*, 37 : 592-611.
- PICOTTE F. (2009), « Évolution de la retraite anticipée : données de 1992 à 2006 », *Régie des rentes du Québec*, Québec, 19 pages.
- RÉGIE DES RENTES DU QUÉBEC (2012), « Évaluation du système québécois de sécurité financière à la retraite par rapport à celui d'autres pays industrialisés », 93 pages.
- SCHOLZ, J. K., A. SESHADRI et S. KHITATRAKUN, (2006) « Are Americans Saving Optimally for Retirement? », *Journal of Political Economy*, 114(4) : 607-643.
- UPPAL, S. (2010), « L'activité des personnes âgées sur le marché du travail », *L'emploi et le revenu en perspective*, Statistique Canada, p. 5-20.
- ZHANG, T., R. RAMAKRISHNAN et M. LIVNY (1997), « BIRCH : A New Data Clustering Algorithm and Its Applications », *Data Mining and Knowledge Discovery*, 1 : 141-182.